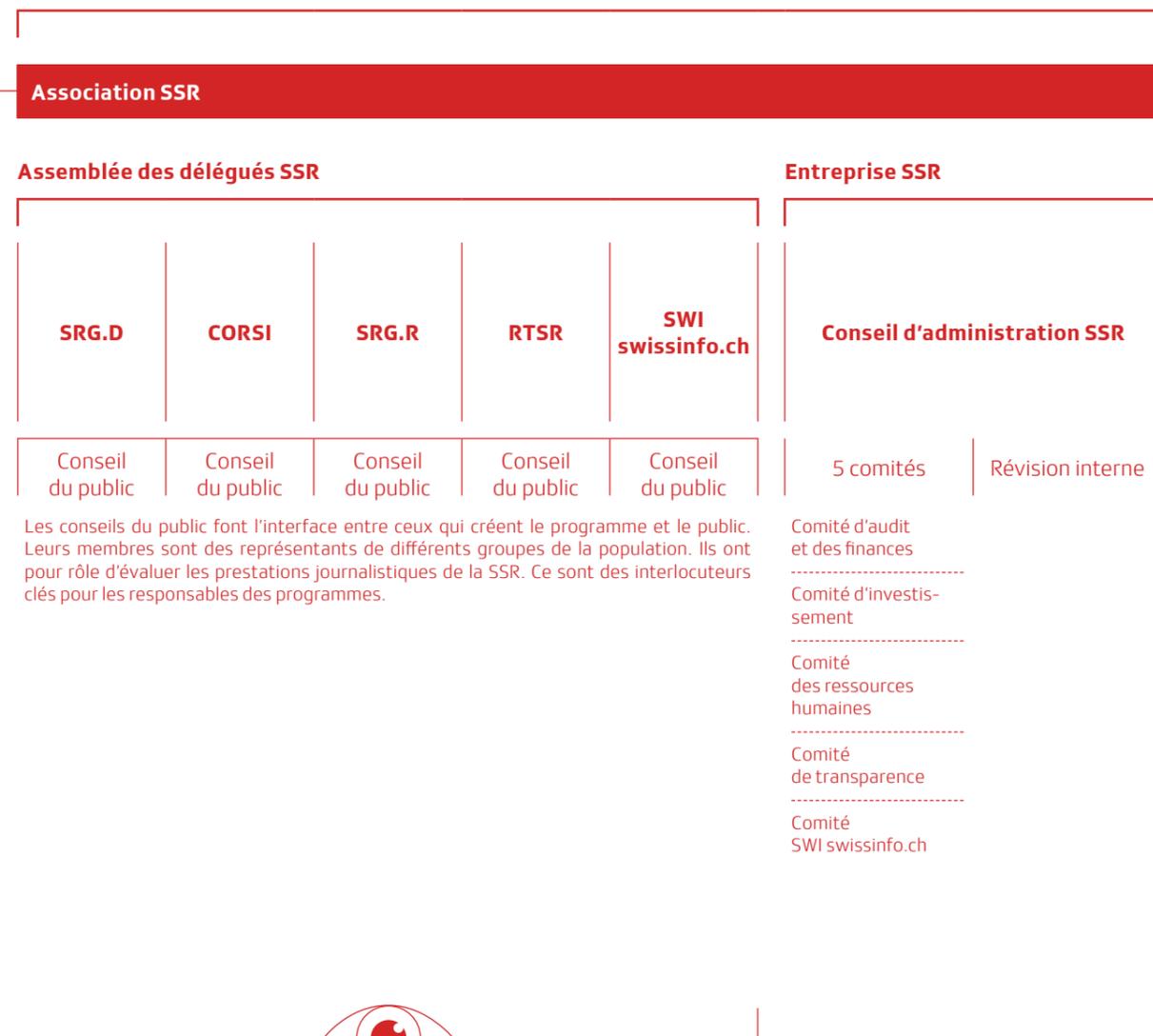


Les organes de surveillance internes et externes de la SSR

Nous sommes surveillés de manière systématique par de nombreuses instances et le public a son mot à dire: via les organes de contrôle internes, auxquels le public peut participer en devenant membre de l'Association, ou via des organes de contrôle externes, comme les cinq médiateurs de la SSR et l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).

Surveillance SSR

Contrôle interne



Contrôle externe

